

Mémoire présenté
au
Bureau d'audiences publiques sur
l'environnement
dans le cadre de la consultation publique
sur le développement durable
de la production porcine au Québec

Présenté par Robert Perreault
Producteur agricole
Mars 2003

Bonjour, je m'appelle Robert Perreault, je suis né sur une ferme laitière, plus précisément à Compton dans la M.R.C. de Coaticook. Je suis copropriétaire avec ma conjointe d'une ferme porcine de type naisseur-finiisseur de deux cent truies. Au départ en 1979, nos installations ne comprenaient qu'un atelier d'engraissement de deux milles places avec un C.A. de 400 unités animales sous intégration. Le projet fut initié par mon père avec une meunier local. En 1984 suite à beaucoup de déboires et désillusions on rachète les parts de mon père et s'affranchit de notre intégrateur.

A l'intérieur des murs existants nous transformons, à moindre coût, nos installations en atelier naisseur-finiisseur de cent soixante femelles. En 1986 on s'équipe pour fabriquer nos aliments à la ferme. En 1987, construction d'une pouponnière chambrée et en 1994 rénovations majeures de la maternité pour fonctionner en bandes c'est-à-dire tout plein tout vide. En 1998 on achète le fond de terre paternelle. Nous sommes actuellement en transition biologique au niveau des grandes cultures.

Donc à partir d'une installation de 400 unités animales ne pouvant faire vivre décemment une famille, nous réussissons aujourd'hui à générer suffisamment de revenus pour faire vivre 2.5 U.T.P. avec seulement 275 unités animales et ceci, en excluant la production végétale. Il faut être conscient qu'un naisseur-finiisseur autonome génère de 8 à 10 fois plus de revenus à la ferme qu'un producteur à forfait.

PROBLÉMATIQUE ÉCONOMIQUE :

Le développement de la production porcine via l'intégration amène dans les régions où le sol (la ressource) peut mettre en valeur le lisier que très peu de retombées économiques. Une société qui désire occuper son territoire et posséder une ruralité dynamique ne devrait pas favoriser ce type de développement.

Si l'intégrateur est local, l'impact négatif est amoindri, par compte le producteur ne pourra jamais aspirer générer un chiffre d'affaires minimal qui lui permettra d'employer et d'offrir à sa famille et ses employés une qualité de vie comparable à d'autres secteurs d'activités.

Certains affirment que l'intégration permet l'insertion de jeunes en agriculture qui pourront éventuellement devenir autonome. Pour être passé par là, j'affirme et maintiens qu'aujourd'hui, il est à peu près impossible de réussir cet exploit à moins de gagner à la loterie ou d'hériter d'un magot. Les schémas de production modernes actuellement développés par l'intégration c'est-à-dire, maternité, pouponnière et engraissement sur trois sites spécialisés distincts créent individuellement des liens de dépendance des producteurs face à leurs fournisseurs. En ce qui concerne l'insertion je suis d'accord mais pour ce qui est de l'autonomie, c'est utopique. Dans le cas où l'intégrateur finance le crédit à court terme cela devient à plus ou long terme une relation dominant-dominé et rarement gagnant-gagnant.

PROBLÉMATIQUE ENVIRONNEMENTAL

Le nouveau Règlement sur les Exploitations Agricoles (R.E.A.) vient souligner l'importance de diminuer le phénomène d'eutrophisation des cours d'eau causé par la présence du phosphore dans l'eau.

Après quelques décennies de développement de l'agriculture sur des normes moins exigeantes et presque non-contrôlées, dans certaines régions, ce nouveau règlement conduits plusieurs entreprises agricoles directement dans un cul de sac. Les producteurs établis dans des zones d'activités limitées à haute charge animale ont à faire des choix qui assureront leur survivance ou leur disparition.

Il serait très important qu'on puisse garantir au secteur agricole que le R.E.A. avancé et imposé soit sur une base d'agronomie durable et quelque chose qui se rapproche de la vérité. J'ose croire et espérer que les connaissances agronomiques actuelles soient assez au fait pour ne pas tout remettre en question d'ici vingt ans. Ce serait une ahurissante désolation.

AVENUE DE SOLUTION :

La problématique environnementale, économique et sociale que génère le développement anarchique de la production porcine n'est pas insurmontable. Les solutions relèvent de la bonne volonté et de votre capacité à accepter, à favoriser d'autres aspect qu'exclusivement l'aspect pécunier.

Économiquement, la production porcine offre au Québec un potentiel d'exportation intéressant. Le type de développement accéléré qui s'est précipité après la levée des plafonds assurables de l'assurance stabilisation en 1994 endosse exactement la visée de la rencontre des décideurs en 1998; c'est-à-dire tenter de quintupler les exportations agricoles en quelques années etc... Seule l'intégration est capable de livrer à court terme ce type de commande et c'est ce que subit les paroisses ayant des sols capables de mettre en valeur des lisiers. Sans élaborer, tout le monde sait que l'argent ne fait pas le bonheur mais ça peut aider surtout si la salade est bien vendue aux propriétaires fonciers.

Est-il raisonnable de laisser la production porcine s'accaparer de toute la capacité de support du sol des régions alors que d'autres types de développement et d'activités sont souhaités par ceux qui occupent ce même territoire?

L'intégration, tout en ayant un niveau d'efficacité très élevé pour développer des modèles de production porcine à grands volumes, génère également des effets négatifs dans les régions où elle les implante. L'activité économique dans certaines régions ressources se résument à construction initiale, importation d'aliments et de porcelets, exportation de porcs ayant atteint le poids d'abattage. Résultat : création d'un ½ U.T.P. , des milliers de mètres cubes de lisier et des routes à entretenir. Qui localement recherche ce genre de développement?

Une entreprise porcine autonome pouvant créer 2 unités travail-personne ayant en main tous les leviers économiques qui lui permet la mise en marché de son produit peut de façon optimale générer de l'activité économique et sociale dans sa collectivité.

L'intégration génère provincialement des retombées économiques équivalente, mais affaiblit les régions en centralisant et exportant ailleurs les leviers monétaires essentiels au maintien des régions en perte d'activités économiques et démographiques.

Pour arriver à un développement durable de la production assurant des retombées réelles et contrer les problèmes de rétention que vivent les régions rurales, il faut favoriser un modèle qui rencontre ces objectifs. Pour avoir vécu les deux types de développement, je milite ardemment pour des entreprises autonomes ayant en main tous les leviers économiques que peut

générer sa production. Pour favoriser le développement et une bonne répartition de ce genre d'entreprise, il faut qu'il y est une volonté politique réelle pour la mise en place d'outils et d'expertises, facilement disponibles, pouvant assurer le succès de leur démarrage ainsi qu'un bon suivi post-démarrage.

Le succès d'un bon démarrage passe par un financement adéquat et accessible parce qu'on est convaincu que c'est l'avenue à prioriser. Combien d'agriculteurs se sont vus déceimment invités à se tourner vers l'intégration parce que la Financière ne veut pas prendre de risque financier? Les candidats ayant peu ou pas d'expertise en production porcine ne sécurisent pas les bailleurs de fond surtout s'ils ne connaissent pas la capacité de gestionnaire du demandeur. Pour garantir un minimum de sécurité aux prêteurs, il faut mettre en place des services conseils seniors non-liés et obligatoires. Les rapports de base exigibles annuellement devraient être : le bilan financier, une analyse technico-économique ainsi que les priorités d'intervention de la prochaine année sur les aspects les plus limitatifs de l'entreprise s'il y a lieu.

L'encadrement technique est la pierre angulaire de l'indépendance financière en production porcine. Je suis moi-même membre d'un club d'encadrement depuis dix ans et réalise très bien que cela fait partie d'une des grandes forces de l'intégration. Si on ne possède pas de données d'élevage comment savoir où on est et à fortiori où aller.

Les contraintes environnementales que le nouveau R.E.A. vient imposer ne sont pas insurmontables quoique certaines régions se retrouvent acculées au pied du mur. Personnellement, je considère que chaque région devra trouver des solutions en tenant compte des particularités de leur région. Par contre l'évaluation de la gravité de la situation et du premier niveau d'intervention devrait se faire sur une base agronomique et ce, dans toutes les régions.

Comme agriculteur, je favorise la disposition des lisiers via leur mise en valeur par les sols et les plantes. C'est une solution agronomique et économiquement défendable. Cette approche implique des surfaces d'épandage sur des parcelles avoisinant l'atelier d'élevage.

Lors de la mise en place de la Loi sur le droit de produire qui fut entérinée au début de l'été 1996, je crois, il était prévu que chaque M.R.C. se dote d'un comité consultatif agricole (C.C.A.). Ces comités de discussion se

voulaient un lieu de concertation pour le développement harmonieux de l'agriculture avec son milieu. Peut-être serait-il le temps de leur faire remplir le rôle pour lequel ils ont été créés? Actuellement je suis membre du C.C.A. de la M.R.C. de Coaticook et au fait qu'on peut, à l'aide de carte géothématique, de concert avec le M.A.P.A.Q., obtenir un portrait réel de la situation sur le territoire de chaque M.R.C. ainsi localiser les secteurs en surplus de lisier et les fermes qui pourraient en importer.

Des solutions régionales pour des réalités régionales. L'important est d'initier les discussions par l'entremise des C.C.U., des tables de concertation agroalimentaire afin de conclure un pacte social réel. Les actions que je propose ne sont sûrement pas une panacée mais défient le statut-quo régressif actuel.

Robert Perreault,
Producteur agricole